

Enjeux PRÉVENTION

La grippe

« BIEN PLUS QU'UN SIMPLE GROS RHUME... »

La grippe : une maladie apparemment anodine. Apparemment, car chaque année celle-ci atteint des millions d'individus avec pour conséquence des coûts directs et indirects considérables. Or actuellement, seule la vaccination permet de juguler partiellement ces charges.



Quelles sont les caractéristiques pathologiques de la grippe ?

Affection respiratoire aiguë, la grippe est une maladie virale saisonnière très contagieuse, due à un virus de la famille Influenza, dont la transmission s'effectue essentiellement par voie aérienne, d'individu à individu.

Ce mode de transmission est largement favorisé par le regroupement des personnes, ce qui explique que les épidémies de grippe surviennent en saison froide dans les régions tempérées. Le froid ne joue aucun rôle direct dans le développement de celles-ci.

L'expression clinique de la grippe est très variable et fortement dépendante de l'immunité pré-existante des sujets et donc de leur état de santé général. Ainsi, une personne infectée peut tout à fait transmettre la maladie à son entourage tout en n'étant elle-même que très peu affectée.

Classiquement chez l'adulte, on distingue la vraie grippe d'autres affections respiratoires par :

- un début brutal de la maladie, les symptômes s'installant en quelques heures et évoluant durant 3 à 4 jours ;
- des symptômes généraux prononcés - fièvre, céphalées, malaises, courbatures, fatigue - , parfois associés à des symptômes oculaires (douleurs, sensibilité à la lumière, larmoiments) ;
- de symptômes d'infection des voies respiratoires hautes qui suivent très rapidement (écoulement et obstruction nasaux, maux de gorge, toux sèche).

Les premiers signes apparaissent brutalement après 24 à 48 h d'incubation. Durant cette période, l'individu infecté peut transmettre le virus. Ce risque de transmission perdure 3 à 5 jours après le début de la maladie.

La grippe peut-elle être suivie de complications ?

Chez un adulte en bonne santé, la grippe ne provoque que peu de complications. La guérison rapide est habituelle, mais entraîne généralement un arrêt maladie d'une semaine, prolongé d'une convalescence assez longue et, fréquemment, d'une asthénie persistante.

Ce qui différencie la « vraie » grippe des affections « pseudo-grippales » beaucoup plus fréquentes, c'est la survenance possible de complications. La principale complication de la grippe est la surinfection des voies respiratoires par des bactéries, pouvant donner des tableaux de bronchites, sinusites, otites, pneumonies...

Dans ces cas, les signes cliniques, au lieu de disparaître en quelques jours, ont tendance à s'accroître.

La grippe peut également entraîner des complications sérieuses chez les insuffisants cardiaques, les immunodéprimés, les insuffisants rénaux et les personnes atteintes de maladies chroniques telles que le diabète ou la mucoviscidose, par exemple. Il ne faut pas oublier que la grippe reste une pathologie potentiellement létale pour les âges extrêmes et les individus fragilisés.

Les plus de 65 ans représentent 5 à 11 % des cas mais paient le plus lourd tribut, avec la quasi-totalité (90 %) des 1 500 à 2 000 décès annuels liés à la grippe.

Est-il possible d'estimer l'impact économique d'une épidémie de grippe ?

Le suivi réalisé par différents observatoires, aux plans national et international, les études menées également par les institutions en charge de la Santé Publique (voir encadré) permettent d'évaluer l'impact d'une épidémie de grippe. Selon les années, la grippe peut toucher en France 3 à 7 millions de personnes de tout âge.

En moyenne, les très nombreux cas survenant chez les actifs provoquent un absentéisme variant de 2 à 7 millions de journées de travail, en fonction de l'importance de l'épidémie.

Au total, le coût de la grippe en médecine ambulatoire - hors hospitalisation et pertes de production - est compris entre 230 et 840 millions d'euros, toujours selon l'intensité de l'épidémie (encadré 3).



VACCINATION OBLIGATOIRE ?

Toute collectivité territoriale peut être tentée d'instaurer la vaccination antigrippale pour tout ou partie de ses agents. Il convient de savoir que la vaccination constitue un acte médical qui requiert, pour être réalisé, le consentement du patient. Il reviendra donc à l'Autorité territoriale souhaitant organiser dans ses services une campagne de vaccination de proposer, et non d'imposer, au personnel municipal, cette solution de prévention.



sofaxis

L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE

La moitié des cas concerne des adultes d'âge actif, entre 15 et 64 ans, et les cas concernant les plus de 65 ans ne représentent que 6 à 14 %.

[sources GROG / données 1994-2000]

En période épidémique, les millions de cas annuels de grippe survenant en France chez les actifs provoquent un absentéisme évalué de 2 à 12 millions de journées de travail selon l'intensité de l'épidémie.

Le coût de la grippe en médecine ambulatoire (hors hospitalisations et pertes de production) varie entre 230 et 840 millions d'euros. L'épidémie de 2003-2004 aurait touché près de 4 millions d'individus.

[Données réseau Sentinelles - CNAMTS]

Comment peut-on soigner une grippe ?

Le traitement est purement symptomatique. Il s'agit de prise de médicaments antalgiques, antipyrétiques et à visée respiratoire associée à un repos pendant environ une semaine. La prise d'antibiotiques est inutile à ce stade.

De nouveaux médicaments, spécifiquement conçus pour traiter la grippe, sont désormais disponibles sur le marché.

Ceux-ci peuvent réduire la durée des symptômes à une journée ou une journée et demie, s'ils sont pris dans les 48 heures suivant l'apparition de la maladie. Innovants sur le plan thérapeutique, ces antiviraux ne remplacent cependant pas la vaccination antigrippale.

Quels sont les points forts de la vaccination antigrippale ?

Elle permet une immunisation d'une durée d'environ 4 mois, dans un délai de 8 à 15 jours après injection. La vaccination est bien tolérée et est efficace dans 90 % des cas. De rares effets secondaires peuvent apparaître au bout de 24 à 48 heures. Ils se traduisent par des réactions telles qu'un état fébrile, une douleur locale, des arthralgies, des myalgies...

La baisse très significative de la mortalité liée à la grippe reste un indicateur de l'efficacité de la vaccination. La grippe touche en grande majorité la tranche des 20-59 ans et en minorité les plus de 60 ans, première cible des campagnes de vaccination. Il est donc impératif de faire bénéficier ce type d'actions à la population active, plus exposée au virus.

Les modifications permanentes des virus rendent indispensable l'actualisation annuelle du vaccin ce qui explique que la vaccination soit conseillée tous les ans. L'épidémie de grippe survenant en général entre novembre et avril, il est préférable de se faire vacciner dès le mois d'octobre, dès que le vaccin est disponible.

Quelles sont les contre-indications ?

Elles restent peu nombreuses :

- l'allergie vraie aux protéines d'œuf (très rare) ;
- les allergies à une autre composante du vaccin (traces d'antibiotiques) ;
- les cas de fièvre, de maladies aiguës et de poussée évolutive de maladies chroniques, nécessitant de différer la vaccination.



LES A PRIORI SUR LA GRIPPE ET SON VACCIN

La grippe n'est qu'une sorte de gros rhume qui finit par passer tout seul.

Faux : c'est une vraie maladie à virus. Elle peut effectivement se passer en quelques jours, mais personne n'est à l'abri de très graves complications pulmonaires, cardiaques, neurologiques... qui peuvent parfois entraîner la mort.

L'épidémie de grippe se propage généralement discrètement.

Faux : elle se caractérise par son apparition soudaine, sa transmission par contact direct (voie aérienne), sa diffusion à caractère explosif (incubation très courte) et sa propagation sans entrave possible, hormis la vaccination.

Le vaccin rend malade.

Faux : les vaccins antigrippaux sont généralement bien tolérés. Une légère réaction locale peut parfois intervenir mais elle se dissipe très rapidement. Une exception rarissime : l'intolérance pour les personnes allergiques aux protéines de l'œuf.

Il faut attendre au moins 15 jours après la vaccination pour que l'on soit immunisé.

Faux : le vaccin protège dans un délai de 8 à 15 jours.

Pour toute question ou suggestion :

contactez le **service Prévention** du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Tél. : **02 48 48 11 63**

Fax : **02 48 48 12 47**

E-mail : **prevention@sofaxis.com**

Retrouvez l'ensemble de nos services :

www.sofaxis.com

